MAIRIE DE Pleboulle
8 rue du Champ Saint Paul
22550 PLÉBOULLE
02.96.41.12.41
mairie@pleboulle.fr
Ouvert du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 14h à 17h

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212201743-20260416-2026_19-DE

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du jeudi 16 avril 2026

DÉLIBÉRATION n°2026 – 19 -FINANCES - APPROBATION DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025 DE LA COMMUNE

Madame Myriam CHERDEL ouvre la séance à 20 h 15
L'an deux mil vingt-cinq, le seizième jour du mois de d'avril, à vingt heures et quinze minutes, le Conseil Municipal de PLÉBOULLE, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la Présidence de Myriam CHERDEL, Maire.

Lieu : Salle d'Honneur (Mairie)

Nombre de conseillers en exercice : 15

Quorum : 08 conseillers

11 Étaient présents : ***Conseillers municipaux*** : Mesdames et Messieurs : Myriam CHERDEL le Maire, Adjoints(es), Patrick RENAULT, Delphine FRANCE, Conseillers : Patricia LEBARBIER, Cyril HUCHET, Myriam RENAULT, Hervé RENAULT, Stéphanie DURAND, Johanna BLEUZEN, Jean-Pierre HUCHET, Luc REBOURS (arrivé à 20h23)

04 Conseillers municipaux étaient excusés et représentés :
Annabelle NEVOT donne pouvoir à Delphine FRANCE
Christophe RICHEUX donne pouvoir à Myriam CHERDEL
Virginie FRANCOIS donne pouvoir à Patricia LEBARBIER
Yannick BROSSAS donne pouvoir à Patrick RENAULT

0 Conseiller municipal était absent

Secrétaire de séance : Le Conseil Municipal s'entend pour désigner Delphine FRANCE

Date de la convocation et **d'affichage** convocation et affichage le jeudi 09 avril 2026

Monsieur Patrick RENAULT est président pour cette délibération.

Madame le Maire rappelle que le compte financier issu de la synthèse des comptes du comptable à l'ordonnateur. Il doit être voté préalablement au compte financier unique. Elle présente les budgets primitifs de l'exercice 2026, et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, de mandats, le compte de gestion dressé par le receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que les états de l'actif, du passif, des restes à recouvrer et des restes à paye

COMPTE FINANCIER ISSU DE LA TRÉSORERIE 2025

ETAT DES CONSOMMATIONS DES CRÉDITS

DÉPENSES		RECETTES	
PRÉVISIONS	690 968.38 €	PRÉVISIONS	690 968.38 €
RÉALISATIONS	576 324.39 €	RÉALISATIONS	629 139.01€
FONCTIONNEMENT	**114 643.99 €**	**FONCTIONNEMENT**	**61 829.37 €**
PRÉVISIONS	1 420 896.75 €	PRÉVISIONS	1 450 834.64 €
RÉALISATIONS	726 638.56 €	RÉALISATIONS	1 071 179.71 €
INVESTISSEMENT	**694 258.19 €**	**INVESTISSEMENT**	**379 654.93 €**

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212201743-20260416-2026_19-DE

CFU (Compte Financier Unique) ISSU DE LA CO

CFU	COMMUNE 2025	COMMUNE 2025
NATURE	INVESTISSEMENT	FONCTIONNEMENT
DÉPENSES EMISES	726 638.56 €	576 324.39 €
RECETTES EMISES (réalisation – solde d'inv. reporté de 432 123.16 € de 2024)	639 056.55 €	629 139.01€
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (recette-dépense)	- 87 582.01 €	52 814.62
RESULTAT REPORTE (solde d'exécution de la section d'invest. reporté 2024)	432 123.16	0.00 €
RESULTAT DE CLOTURE (résultat reporté – résultat de l'exercice)	344 541.15 €	52 814.62 €
INVESTISSEMENT + FONCTIONNEMENT	= 397 355.77 €	

A la suite de cette présentation, après débat et retrait de madame le Maire Myriam CHERDEL, le compte financier 2025 issu du trésor public ainsi que le compte financier unique de 2025 de la commune sont soumis au vote du Conseil Municipal pour **APPROBATION** par l'adjoint, monsieur Patrick RENAULT

- **Après** s'être fait présenté les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2026 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.
- **Après** avoir entendu le CFU (Compte Financier Unique) de l'exercice 2025.
- **Après** s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2025, celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.
- **Considérant que** les opérations de recettes et de dépenses paraissent régulières et suffisamment justifiées,

Après délibération et retrait de Madame le Maire, le Conseil Municipal, à L'UNANIMITE

- **1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1er janvier au 31 décembre 2025, y compris celles relatives à la journée complémentaire**
- **2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2025 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes**
- **3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives**

Envoyé en préfecture le 17/04/2026
Reçu en préfecture le 17/04/2026
Publié le
ID : 022-212201743-20260416-2026_19-DE

➢ **DÉCLARE que** le Compte financier dressé pour l'exercice 2025 par la Trésorière de DINAN, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part.

ADOPTE À L'UNANIMITÉ

Le secrétaire de séance Delphine FRANCE

Fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits

RENDU EXECUTOIRE
Transmis à la Préfecture
Des Côtes-d'Armor à SAINT-BRIEUC le 16 avril 2026
Pour copie conforme. Patrick RENAULT 1er Adjoint